

Image not found or type unknown



## Publication Photos Internet // Marque

Par **WinnieLoue**, le **07/12/2012** à **15:09**

Bonjour,

est-il autorisé pour une marque de prendre en photo des gens lors d'un évènement puis de les poster directement sur la page Facebook ou autre réseau social de la marque ?

Le sujet de la photographie ne passe donc pas par son compte personnel (pas d'autorisation implicite).

Merci d'avance pour vos retours !

M.